Envoyé en préfecture le 10/09/2026
Reçu en préfecture le 10/09/2026
Publié le
ID : 056-215600891-20260908-CMNE2026_084-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT
COMMUNE D'INGUINIEL

REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'INGUINIEL
Séance du 8 septembre 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	19
Présents	13
Pouvoirs	5
Pour	18
Contre	0
Abstentions	0

Date de convocation	2 septembre 2026
Secrétaire de séance	Virginie ROBERT

L'an deux mille vingt-six, le huit septembre, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune d'INGUINIEL, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Guillaume de BEAUFORT.

Présents : Guillaume de BEAUFORT, Virginie GOMBÉRO, Daniel JAFFRÉ, Virginie BESNARD, Christine BOUCHET, Anne DENEUVE, Pascale ANTONETTI, Vincent LE HAY, Jonathan GRAIGNIC, Virginie ROBERT, Pierre CARRÉRIC, *Nolwenn CLEMENT-STOLL, Sébastien HELLEGOUARCH*

Absents excusés ayant donné pouvoir : Natacha PINHAS *donne pouvoir à Anne DENEUVE ; Yves de BON donne pouvoir à Daniel JAFFRÉ ; Sonia KERNEN-BELLEC donne pouvoir à Nolwenn CLEMENT-STOLL ;* Christophe MALARDÉ *donne pouvoir à Virginie BESNARD ; Marion* RADI donne pouvoir à Pascal ANTONETTI
Absent excusé : Pierre LE FLOCH

2026/084	***Lorient Agglomération – Rapport d'activités 2025***

Le Maire explique que le Conseil municipal est appelé à prendre acte du rapport d'activité 2025 de Lorient Agglomération, conformément à l'article L 5211-39 du code général des collectivités territoriales.

Il est rappelé que le rapport a été distribué aux élus.

Conformément à l'article L 5211-39 précité du Code général des collectivités territoriales et entendu cet exposé, le Conseil municipal **prend acte** de la communication par le maire de ce rapport.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Guillaume de BEAUFORT

La secrétaire de séance

MAIRIE D'INGUINIEL (Morbihan)